

DWS Investment GmbH

DWS Artificial Intelligence

Rapport annuel 2022



Investors for a new now

DWS Artificial Intelligence

Sommaire

Rapport annuel 2022

pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

(conformément à l'article 101 du code allemand sur les investissements
en capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch ; KAGB))

2 / Informations

6 / Rapport annuel
DWS Artificial Intelligence

17 / Observation du commissaire aux comptes indépendant

Informations

Performance

Le succès d'un investissement dans un fonds de placement se mesure à l'aune de la performance de ses actions. Les valeurs liquidatives (prix de rachat) servent de base au calcul de la valeur, à laquelle s'ajoutent les distributions intermédiaires ; dans le cas de fonds de capitalisation nationaux, et après une éventuelle imputation de l'impôt retenu à la source à l'étranger, cette valeur est majorée de l'impôt national sur le revenu des capitaux prélevé par le fonds, auquel s'ajoute la contribution de solidarité. La performance est calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI). Les indications sur la performance passée d'un fonds ne préjugent pas de sa performance future.

Par ailleurs, dans la mesure où ils existent, les indices de référence correspondants sont également reproduits dans les rapports.

Toutes les données graphiques et chiffrées reflètent la **situation au 31 décembre 2022** (sauf indication contraire).

Prospectus de vente

Le prospectus de vente en vigueur, seul et unique document faisant foi en cas de souscription, inclut les conditions de placement ainsi que le document intitulé « Informations clés pour l'investisseur », que vous pouvez obtenir auprès de DWS Investment GmbH ou des succursales de la Deutsche Bank AG ainsi que d'autres agents payeurs.

Précisions concernant les frais forfaitaires

Les charges suivantes ne sont pas comprises dans les frais forfaitaires :

- a) les frais résultant de l'achat et de la vente d'actifs ;
- b) les taxes éventuelles liées aux frais de gestion et de conservation ;
- c) les frais relatifs à l'exercice et à la satisfaction de droits du fonds commun de placement.

Des précisions concernant la structure des commissions sont données dans le prospectus de vente en vigueur.

Cours de souscription et de rachat

Disponibles quotidiennement
www.dws.de

Deuxième directive sur les droits des actionnaires (SRD II)

En vertu de la deuxième directive sur les droits des actionnaires (SRD II), les gestionnaires d'actifs sont tenus de divulguer certaines informations. Les détails à ce sujet sont disponibles sur les sites Internet de DWS.

Concept de fonds maître-nourricier

Le fonds nourricier [DWS Artificial Intelligence](#) investit à long terme au moins 85 % de son actif en parts du fonds maître [DWS Invest Artificial Intelligence](#). Le fonds maître investit à son tour au moins 60 % de son actif en actions afin de bénéficier d'une exonération partielle au sens de la loi allemande sur l'imposition des investissements (Investmentsteuergesetz ; « InvStG »).

Informations sur les structures maître-nourricier

Le fonds [DWS Artificial Intelligence](#) est un fonds nourricier (le « fonds nourricier ») du fonds maître [DWS Invest Artificial Intelligence](#) (le « fonds maître »). La société de gestion du fonds maître est DWS Investment S.A., sise 2, Boulevard Konrad Adenauer, 1115 Luxembourg, Luxembourg, où le rapport du fonds maître est également disponible, ainsi que des informations plus détaillées (prospectus de vente, rapport annuel, etc.).

Crise Ukraine-Russie

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine marque un tournant dramatique en Europe, qui a notamment influencé profondément l'architecture de sécurité et la politique énergétique de l'Europe et entraîné une volatilité considérable qui devrait se poursuivre à l'avenir. Toutefois, compte tenu de l'incertitude qui règne au moment de l'élaboration du présent rapport, il est impossible d'évaluer de manière définitive les effets concrets ou potentiels de la crise à moyen et long terme sur la conjoncture, les différents marchés et secteurs ainsi que les implications sociales. La société de gestion des capitaux du fonds commun de placement poursuit donc ses efforts en matière de gestion des risques afin d'évaluer ces incertitudes et de faire face à leur impact potentiel sur les activités, la liquidité et les performances du fonds commun de placement. La société de gestion des capitaux prendra toutes les mesures jugées appropriées afin de protéger au mieux les intérêts des investisseurs.

Rapport annuel

Rapport annuel

DWS Artificial Intelligence

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement consiste à générer une plus-value à long terme. Pour y parvenir, le fonds investit au moins 85 % de son actif dans des parts de la classe de parts MFC de DWS Invest Artificial Intelligence (fonds maître). L'objectif de la politique de placement de DWS Invest Artificial Intelligence est de réaliser une croissance du capital à long terme. À cette fin, il a investi principalement dans des entreprises sur les marchés internationaux des actions dont l'activité bénéficie du développement de l'intelligence artificielle ou y est actuellement liée.

Dans ce contexte, le fonds DWS Artificial Intelligence a enregistré au cours de l'exercice 2022 une moins-value de 32,7 % par part (classe de parts ND, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

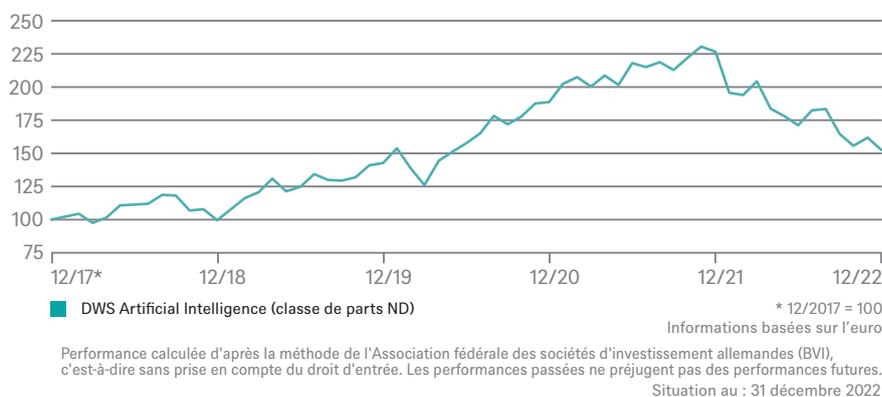
Parmi les risques importants, l'équipe de gestion du portefeuille a considéré en particulier la guerre entre la Russie et l'Ukraine ainsi que les incertitudes quant à l'orientation future des banques centrales, notamment au vu de la nette hausse des taux d'inflation d'une part et des signes annonciateurs d'une récession d'autre part.

Évolution du fonds maître pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une

DWS Artificial Intelligence

Performance sur 5 ans



DWS Artificial Intelligence

Performance des classes de parts (en euro)

Classe de parts	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe ND	DE0008474149	-32,7 %	6,9 %	52,5 %

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Situation au : 31 décembre 2022

dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19.

La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine et s'est prolongée. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires.

Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nom-

breuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an.

Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une

extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées.

Dans ce contexte de marché, le secteur technologique en général a également été sous pression. La croissance des bénéficiaires dans ce secteur n'a pas été aussi dynamique depuis longtemps qu'au cours de la période sous revue précédente.

Le compartiment avait une pondération stratégique dans les sociétés d'Asie. La Chine, en particulier, est un élément stratégique du portefeuille, qui vise une position de leader mondial dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Cette partie du portefeuille a surperformé les actions américaines. Cela s'explique principalement par le rallye du marché des actions chinois à la fin de l'année. C'est surtout l'assouplissement de la stratégie zéro COVID, auparavant stricte, et une diminution des interventions réglementaires qui ont fait grimper le cours des actions. En fin d'année, l'équipe de gestion du portefeuille a donc commencé à prendre des bénéficiaires. Pour ce faire, l'équipe de gestion du compartiment a surtout réduit de manière sélective les valeurs qui avaient déjà enregistré une forte hausse des cours.

En ce qui concerne les performances sectorielles, ce sont surtout les secteurs cycliques qui ont été faibles. Le marché de la publicité en ligne a souffert. Mais le secteur des semi-conducteurs a également connu un net ralentissement et a été l'un des secteurs les plus faibles au niveau sectoriel. Cela était principalement dû à la

DWS Artificial Intelligence

Aperçu des classes de parts

Code ISIN	ND	DE0008474149
Code valeur	ND	847414
Devise du fonds		EUR
Devise de la classe de parts	ND	EUR
Date de première souscription et de lancement	ND	14 octobre 1983 (depuis le 27 avril 2017, classe de parts ND)
Droit d'entrée	ND	Aucun
Affectation des résultats	ND	Distribution
Frais forfaitaires	ND	1,7 % par an
Montant minimum d'investissement	ND	Aucun
Cours de souscription d'origine	ND	80 DM

crainte d'un net ralentissement de la demande après le super-cycle précédent. Les stocks de semi-conducteurs ont nettement augmenté chez les clients.

En revanche, les entreprises du secteur de la santé, qui étaient également exposées à l'IA, ont globalement surperformé pendant la période sous revue et ont été le meilleur secteur du portefeuille.

Parmi les valeurs individuelles les plus performantes sur la période figurent United Health, John Deere et Tencent Music. L'assurance maladie américaine United Health a surtout profité de la possibilité de répercuter les hausses de prix sur les clients, même dans un contexte inflationniste. Le constructeur américain de tracteurs John Deere a notamment profité des prix élevés des céréales au cours de la période sous revue, d'un carnet de commandes plein et d'une bonne évolution des marges. John Deere a également été la seule entreprise du secteur à présenter un tracteur à conduite

autonome, démontrant ainsi son leadership sur le marché. L'une des meilleures valeurs chinoises a été le service de streaming musical Tencent Music. Celui-ci a bénéficié de l'allègement des contraintes réglementaires vers la fin de l'année. Le nombre d'abonnés a connu une croissance dynamique.

En revanche, les positions en Twilio, Snap et Silergy ont connu une évolution inférieure à la moyenne. La croissance de la plateforme de communication Twilio s'est nettement affaiblie, après un boom pendant la période de la pandémie liée au coronavirus. La marge brute a été mise sous pression. Cela a entraîné une forte baisse des cours.

Snap, l'exploitant de la plateforme de médias sociaux Snapchat, a également fait partie des valeurs les plus faibles du portefeuille. Celle-ci a souffert d'un ralentissement cyclique et de la pression concurrentielle exercée par son concurrent Tiktok. L'entreprise a

dû repousser encore plus loin ses objectifs de bénéfices. L'équipe de gestion du portefeuille a donc décidé de se séparer de cette valeur.

La gestion de portefeuille s'est également séparée de Netflix. Certes, la valeur a pu se redresser après des chutes de cours, notamment grâce à la présentation d'un abonnement financé par la publicité. Mais Netflix a déjà atteint une part de marché importante auprès des foyers américains. À cela s'est ajoutée une concurrence accrue. Du point de vue de l'équipe de gestion du portefeuille, ces deux éléments ont limité le potentiel de croissance de la valeur.

Au cours de la période sous revue, l'entreprise américaine Datadog a été ajoutée au portefeuille. L'entreprise produit des logiciels d'analyse pour les applications dans le Cloud. De tels outils de surveillance deviennent de plus en plus importants pour les développeurs dans un environnement logiciel de plus en plus complexe. Cela assure un profil de croissance fort de la valeur. L'équipe de gestion du portefeuille a donc profité d'une faiblesse des cours pour entrer sur le marché. La société californienne Fortinet, leader du marché des pare-feu, a également fait son entrée dans le portefeuille. L'entreprise a été considérée comme un bénéficiaire de la consolidation du marché de la sécurité informatique et du nombre croissant de terminaux dont l'accès à Internet doit être sécurisé.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce fonds est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables (« Règlement sur la taxonomie ») : les investissements sous-jacents de ce fonds ne prennent pas en compte les critères européens relatifs aux activités économiques durables.

Conformément à l'article 7, paragraphe 1 et paragraphe 2 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, les informations complémentaires suivantes sont publiées concernant ce fonds. L'équipe de gestion du fonds ne prenant pas en compte séparément les effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principales Incidences Négatives) au niveau du fonds, compte tenu de la structure de la stratégie de placement qui ne vise aucune caractéristique écologique et sociale, aucune information supplémentaire sur les principales incidences négatives n'a été fournie dans le rapport annuel.

Principales sources de produits de cession

Les plus-values réalisées sur les cessions de parts du fonds ont été les principales sources de produits de cession.

Rapport annuel

DWS Artificial Intelligence

État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Parts de fonds :		
Fonds d'actions	287 557 329,80	99,44
Total des parts de fonds :	287 557 329,80	99,44
2. Avoirs bancaires	2 024 245,22	0,70
3. Autres éléments d'actif	375,61	0,00
4. À recevoir au titre d'opérations sur parts	10 850,74	0,00
II. Engagements		
1. Autres engagements	-325 425,87	-0,11
2. Engagements découlant d'opérations sur parts	-83 871,60	-0,03
III. Actif du fonds	289 183 503,90	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Artificial Intelligence

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Parts de fonds						287 557 329,80	99,44
Parts de fonds du groupe (y compris dans des sociétés d'investissement du groupe)						287 557 329,80	99,44
DWS Invest Artificial Intelligence MFC (LU2154580323) (0,400 %)	Unité	2 799 974		119 493	EUR 102,7000	287 557 329,80	99,44
Total du portefeuille-titres						287 557 329,80	99,44
Avoirs bancaires et instruments du marché monétaire non titrisés						2 024 245,22	0,70
Avoirs bancaires						2 024 245,22	0,70
Dépositaire (à échéance quotidienne)							
Avoirs en euro	EUR	2 022 966,32			% 100	2 022 966,32	0,70
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Dollar de Hong Kong	HKD	1,12			% 100	0,13	0,00
Dollar américain	USD	1 362,40			% 100	1 278,77	0,00
Autres éléments d'actif						375,61	0,00
Intérêts à recevoir	EUR	375,61			% 100	375,61	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur parts	EUR	10 850,74			% 100	10 850,74	0,00
Autres engagements						-325 425,87	-0,11
Engagements découlant des coûts	EUR	-325 425,87			% 100	-325 425,87	-0,11
Engagements découlant d'opérations sur parts	EUR	-83 871,60			% 100	-83 871,60	-0,03
Actif du fonds						289 183 503,90	100,00
Valeur liquidative et nombre de parts en circulation	Unité ou devise					Valeur liquidative dans la devise correspondante.	
Valeur liquidative							
Classe ND	EUR					246,96	
Nombre de parts en circulation							
Classe ND	Unité					1 170 983,764	

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar de Hong Kong	HKD	8,310100	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,065400	= EUR	1

DWS Artificial Intelligence

Classe de parts ND

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus			
1. Intérêts sur placements liquides nationaux	EUR	7 449,51	
2. Autres revenus	EUR	270,02	
Total des revenus	EUR	7 719,53	
II. Dépenses			
1. Intérêts d'emprunts ¹⁾	EUR	-10 611,63	
dont :			
Intérêts précomptés	EUR	-2 490,64	
2. Commission de gestion	EUR	-4 478 422,36	
dont :			
Frais forfaitaires	EUR	-4 478 422,36	
3. Autres dépenses	EUR	-200,93	
dont :			
Dépenses pour frais légaux et honoraires de conseils	EUR	-200,93	
Total des dépenses	EUR	-4 489 234,92	
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	-4 481 515,39	
IV. Opérations de vente			
1. Plus-values réalisées	EUR	2 646 846,63	
2. Moins-values réalisées	EUR	-0,25	
Résultat des opérations de vente	EUR	2 646 846,38	
V. Résultat réalisé au cours de l'exercice	EUR	-1 834 669,01	
1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-141 593 591,29	
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	0,00	
VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice	EUR	-141 593 591,29	
VII. Résultat de l'exercice	EUR	-143 428 260,30	

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

¹⁾ Comprend les taux d'intérêt négatifs sur avoirs bancaires.

Évolution de l'actif du fonds

I. Valeur de l'actif du fonds commun de placement au début de l'exercice			
	EUR		443 869 289,53
1. Distribution / déduction fiscale pour l'exercice précédent	EUR	-59 521,46	
2. Encaissement (net)	EUR	-11 186 642,95	
a) Encaissements liés aux ventes de parts	EUR	25 844 186,88	
b) Décaissements liés aux rachats de parts	EUR	-37 030 829,83	
3. Régularisation des revenus et des dépenses	EUR	-11 360,92	
4. Résultat de l'exercice	EUR	-143 428 260,30	
dont :			
Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-141 593 591,29	
Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	0,00	
II. Valeur de l'actif du fonds commun de placement en fin d'exercice			
	EUR		289 183 503,90

État des emplois de l'actif net

Calcul de la distribution	Total	Par part
I. Montant disponible à distribuer		
1. Report de l'exercice précédent	EUR 46 359 760,89	39,59
2. Résultat réalisé au cours de l'exercice	EUR -1 834 669,01	-1,57
3. Dotation sur l'actif net	EUR 0,00	0,00
II. Montant non distribué		
1. Réinvesti	EUR 0,00	0,00
2. Report à nouveau	EUR -39 396 182,99	-33,64
III. Total des sommes à distribuer	EUR 5 128 908,89	4,38

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans

	Actif du fonds en fin d'exercice EUR	Valeur liquidative EUR
2022	289 183 503,90	246,96
2021	443 869 289,53	367,24
2020	367 082 301,93	305,57
2020	330 364 067,85	278,75

DWS Artificial Intelligence

Annexe conformément à l'article 7 point 9 de l'ordonnance allemande relative à la comptabilité et à l'évaluation en matière d'investissement (KARBV)

Données conformément à l'ordonnance allemande relative aux produits dérivés

L'exposition reposant sur les produits dérivés :

0,00 EUR

Données selon l'approche complexe :

Composition du portefeuille de référence

50 % MSCI World Information Tech Index Net Return en EUR, 35 % MSCI All Country World Index, en EUR, 15 % MSCI China 50 Capped Index en EUR

Risque potentiel au titre du risque de marché

Pourcentage minimal du risque potentiel %	106,206
Pourcentage maximal du risque potentiel %	128,529
Pourcentage moyen du risque potentiel %	121,092

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de simulation historique VaR fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds commun de placement résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche complexe** dictée par le règlement relatif aux produits dérivés.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'est élevé à 1,0 sur la période sous revue, la méthode de calcul utilisée étant celle du montant brut.

Autres informations

Valeur liquidative classe ND : 246,96 EUR

Nombre de parts en circulation classe ND : 1 170 983,764

Indications relatives à la procédure d'évaluation des éléments d'actif :

Le dépositaire effectue l'évaluation en collaboration avec la société de gestion des capitaux. À cet effet, le dépositaire s'appuie en principe sur des sources externes.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre le dépositaire et la société de gestion des capitaux et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les placements indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Données relatives à la transparence et au total des frais sur encours :

Le total des frais sur encours (TFE) s'élevait à :

classe ND 1,75 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus par le fonds (hors frais de transaction), y compris les éventuels intérêts précomptés, en pourcentage du volume moyen du fonds au cours d'un exercice.

D'autres frais, droits et commissions sont encourus au niveau du fonds maître. Ils sont inclus dans la détermination du total des frais sur encours au niveau du fonds nourricier conformément à l'article 173, paragraphe 4, de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB). Le total des frais sur encours indiqué reflète les frais combinés des fonds nourriciers et maîtres.

Conformément aux conditions de placement, il est prévu pour le fonds commun de placement qu'une commission forfaitaire de

classe ND 1,70 % par an

se décomposant comme suit soit versée à la société de gestion des capitaux :

classe ND 0,15 % par an

attribuable au dépositaire et

classe ND 0,05 % par an

attribuable aux tiers (frais d'impression et de publication, révision des comptes et autres frais divers).

Au cours de l'exercice allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, la société de gestion des capitaux DWS Investment GmbH n'a obtenu pour le fonds de placement DWS Artificial Intelligence aucune ristourne sur les commissions et frais versés par le fonds commun de placement au dépositaire ou à des tiers, excepté sur les informations financières mises à disposition par les courtiers à des fins d'analyse.

Sur la partie des frais forfaitaires qui lui revient, la Société verse

classe ND plus de 10 %

aux distributeurs des parts en circulation émises par le fonds commun de placement.

DWS Artificial Intelligence

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds commun de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Les autres revenus et dépenses principaux sont présentés dans le compte de résultats par classe de parts.

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 0,00 euro. Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

DWS Artificial Intelligence

Informations sur la rémunération des collaborateurs

DWS Investment GmbH (la « Société ») est une filiale de DWS Group GmbH & Co. KGaA (DWS KGaA), Frankfurt / Main, l'un des principaux gestionnaires d'actifs mondiaux proposant une large gamme de produits et services d'investissement dans toutes les principales classes de placement ainsi que des solutions adaptées aux tendances de croissance.

DWS KGaA, dans laquelle Deutsche Bank AG détient une participation majoritaire, est cotée à la Bourse de Francfort.

La politique de rémunération du groupe Deutsche Bank (« groupe DB ») ne s'applique pas à la Société en vertu de la réglementation sectorielle, conformément à la directive OPCVM V (cinquième directive concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières) et aux articles 1 et 27 du règlement sur les rémunérations des établissements allemands (« InstVV »). DWS KGaA et ses filiales (« groupe DWS » ou simplement « groupe ») ont leurs propres règles, politiques et structures de gouvernance en matière de rémunération, et disposent notamment d'une directive interne au groupe DWS pour identifier les collaborateurs ayant une influence significative sur la Société et sur le groupe DWS, conformément aux critères définis dans la directive OPCVM V et aux directives de l'Autorité européenne des marchés financiers (« ESMA » – European Securities and Markets Authority) en matière de rémunération.

Structure de gouvernance

La gestion du groupe DWS est assurée par la société DWS Management GmbH en tant que commanditée de DWS KGaA. La direction de la commanditée se compose de six membres qui forment la direction du groupe. La direction, appuyée par le comité de rémunération de DWS (« DCC » – DWS Compensation Committee), est responsable de l'introduction et de la mise en œuvre du système de rémunération des collaborateurs. Ce système est contrôlé par le conseil de surveillance de DWS KGaA, qui a créé un comité des rémunérations (« RC »). Le RC soutient le conseil de surveillance dans le contrôle de la conception appropriée des systèmes de rémunération des employés du groupe. Cela se fait en tenant compte de l'impact du système de rémunération sur la gestion des risques, du capital et des liquidités à l'échelle du groupe, ainsi que de la cohérence de la stratégie de rémunération avec la stratégie commerciale et de risque du groupe DWS.

Le DCC a pour tâche d'élaborer et de concevoir des cadres et des principes de rémunération durables pour l'activité de l'entreprise, de formuler des recommandations sur la rémunération globale et d'assurer une gouvernance et un contrôle appropriés en matière de rémunération et d'avantages complémentaires pour le groupe. Le DCC définit les facteurs d'évaluation des performances quantitatifs et qualitatifs comme étant le fondement des décisions relatives à la rémunération et fait des recommandations à la direction concernant le pool annuel de rémunération variable et son affectation à divers secteurs d'activité et fonctions de l'infrastructure. Les membres votants du DCC sont le Chief Executive Officer (« CEO »), le Chief Financial Officer (« CFO »), le Chief Operating Officer (« COO ») et le Global Head of HR. Le Head of Reward & Analytics est membre sans droit de vote. Les fonctions de contrôle telles que la conformité, la lutte contre la criminalité financière et la gestion des risques sont représentées par le CFO et le COO au sein du DCC et sont impliquées de manière appropriée dans la conception et la mise en œuvre des systèmes de rémunération du groupe en ce qui concerne leurs tâches et fonctions respectives. Il s'agit, d'une part, de veiller à ce que les systèmes de rémunération n'entraînent pas de conflits d'intérêts et, d'autre part, d'examiner les effets sur le profil de risque du groupe. Le DCC examine le cadre de rémunération du groupe au moins une fois par an. Il s'agit notamment d'examiner les principes applicables à la Société et d'évaluer s'il y a lieu d'apporter des modifications ou des ajouts importants à la suite d'irrégularités.

Le DCC est soutenu par deux sous-comités : le Compensation Operating Committee (« COC ») de DWS, qui a été mis en œuvre pour aider le DCC à examiner la validité technique, l'opérationnalisation et l'approbation de plans de rémunération nouveaux ou existants. L'Integrity Review Committee (« IRC »), qui a été mis en place pour examiner et statuer sur les questions liées à la suspension et la caducité des éléments de rémunération différés de DWS.

Dans le cadre de l'examen interne annuel au niveau du groupe DWS, il a été déterminé que la structure du système de rémunération est appropriée et qu'il n'existe aucune irrégularité significative.

Structure de rémunération

Les normes et principes de rémunération de la politique de rémunération de DWS, qui est révisée chaque année, s'appliquent aux collaborateurs de la Société. Dans le cadre de sa politique de rémunération, le groupe, y compris la Société, poursuit une politique de rémunération globale qui comprend des composantes de rémunération fixe (« RF ») et variable (« RV »).

Le groupe veille à ce que la composante de rémunération fixe et la composante de rémunération variable soient coordonnées de manière appropriée pour toutes les catégories et tous les groupes de collaborateurs. Les structures et niveaux de rémunération globale correspondent aux structures de rémunération des subdivisions et des régions, aux relations internes et aux données du marché et contribuent à un modèle uniforme au sein du groupe. L'un des principaux objectifs de la stratégie du groupe est de pérenniser la performance, de manière cohérente et à tous les niveaux, et d'accroître la transparence des décisions en matière de rémunération et leur impact sur les actionnaires et les collaborateurs en ce qui concerne le développement des activités du groupe DWS. Un aspect essentiel de la stratégie de rémunération du groupe consiste à créer un équilibre à long terme entre les intérêts des collaborateurs, des actionnaires et des clients.

La rémunération fixe rémunère les collaborateurs selon leurs qualifications, expériences et compétences, ainsi qu'en fonction des exigences, de l'importance et de l'étendue de leurs fonctions. Le montant de rémunération fixe adéquat est fixé en fonction non seulement du niveau de rémunération conforme à celui du marché pour chaque fonction exercée, mais aussi des comparaisons internes et les dispositions réglementaires en vigueur.

La rémunération variable est un instrument discrétionnaire dont dispose le groupe et qui lui permet de verser une rémunération supplémentaire aux collaborateurs pour leur performance et leur comportement sans encourager une tolérance au risque trop élevée. Lors de la détermination de la rémunération variable, des mesures des risques saines sont appliquées en tenant compte de la tolérance au risque du groupe, de sa viabilité et de sa situation financière, ainsi que d'une politique totalement flexible en ce qui concerne l'octroi ou le « non-octroi » de la rémunération variable. La rémunération variable se compose généralement de deux éléments : la composante DWS (en anglais « Franchise Variable Compensation » / « FVC ») et la « composante individuelle ». Il n'existe aucune garantie pour que la relation de travail en cours donne lieu à une rémunération variable.

Pour l'exercice 2021, la composante DWS est déterminée principalement sur la base de trois ratios de performance (« KPI ») au niveau du groupe DWS : le ratio coûts/revenu ajusté (« Cost Income Ratio » – « CIR »), les entrées nettes de trésorerie et les critères ESG. Ces trois ratios constituent des indicateurs importants pour les objectifs financiers du groupe DWS et reflètent sa performance durable.

En outre, une rémunération variable individuelle (« RVI ») est accordée. La rémunération variable individuelle prend en compte de nombreux facteurs financiers et non financiers parmi lesquels figurent la comparaison avec le groupe de référence du collaborateur et des considérations relatives à la rétention des collaborateurs.

La composante DWS comme la composante individuelle de la rémunération variable peuvent être payées en espèces ou octroyées sous forme d'instruments basés sur des actions ou des fonds dans le cadre des accords du groupe en matière de rémunération différée. Le groupe se réserve le droit de ramener à zéro le montant total de la rémunération variable, y compris la composante DWS, en cas d'acte répréhensible grave, de mesures liées à la performance, de mesures disciplinaires ou de comportement insatisfaisant d'un collaborateur, conformément à la législation locale en vigueur.

DWS Artificial Intelligence

Détermination de la rémunération variable et ajustement des risques adéquat

Les pools de rémunérations variables du groupe font l'objet d'un ajustement approprié des risques, comprenant les ajustements ex-ante et ex-post. La méthode robuste appliquée vise à garantir que la performance ajustée aux risques et la dotation en fonds propres et en liquidités du groupe sont prises en compte lors de la détermination de la rémunération variable. Le calcul du montant total de la rémunération variable repose principalement sur (i) la viabilité du groupe (c'est-à-dire ce que le groupe DWS « peut » octroyer à long terme en matière de rémunération variable conformément aux exigences réglementaires) et (ii) la performance (c'est-à-dire ce que le groupe « devrait » octroyer en matière de rémunération variable afin de garantir une rémunération adéquate liée à la performance tout en assurant le succès de l'entreprise à long terme).

Le groupe a mis en place les « Principes régissant la fixation de la rémunération variable » afin de déterminer la rémunération variable au niveau des collaborateurs individuels. Ces principes contiennent des informations sur les facteurs et les mesures qui doivent être pris en compte dans les décisions relatives à la rémunération variable individuelle. En font partie, notamment, les rendements de placements, la fidélisation de la clientèle, les considérations à propos de la culture d'entreprise ainsi que les formulations d'objectifs et évaluations des performances dans le cadre de l'approche « Performance globale ». De plus, des indications données par les fonctions de contrôle et les mesures disciplinaires ainsi que leur influence sur la rémunération variable sont prises en compte.

Dans le cadre d'un processus de prise de décision discrétionnaire, le DWS DCC utilise des ratios financiers et non financiers pour déterminer des pools de rémunération variable différenciés et liés à la performance pour les secteurs opérationnels et des infrastructures.

Rémunération durable

La durabilité et les risques liés à la durabilité font partie intégrante de la détermination de la rémunération variable. En conséquence, la politique de rémunération de DWS est conforme aux critères de durabilité applicables au groupe. Le groupe DWS crée ainsi des incitations comportementales qui favorisent à la fois les intérêts des investisseurs et le succès à long terme de l'entreprise. Les facteurs de durabilité pertinents sont régulièrement examinés et intégrés dans la conception de la structure de rémunération.

Rémunération pour l'année 2021

Malgré la persistance de la pandémie, la diversité de l'offre de produits et de solutions d'investissement a conduit à de nouveaux records de collecte nette en 2021. Il s'agissait de la troisième année consécutive d'amélioration des résultats commerciaux du groupe DWS et d'un bon départ dans la phase deux du développement de l'entreprise (transformation, croissance et leadership) au cours de laquelle l'organisation a pu mettre en œuvre efficacement ses priorités stratégiques.

L'accent accru mis sur les performances des investissements, la hausse de la demande des investisseurs pour des classes de placement ciblées et les stratégies d'investissement durable, ainsi que les contributions considérables des partenariats stratégiques ont été les principaux moteurs de ce succès.

Dans ce contexte, le DCC a vérifié la viabilité de la rémunération variable pour 2021 et déterminé que la dotation en fonds propres et en liquidités du groupe est nettement supérieure aux exigences minimales réglementaires et au seuil de tolérance au risque interne.

Dans le cadre de la rémunération variable octroyée en mars 2022 pour l'année de performance 2021, la composante DWS a été attribuée à tous les collaborateurs éligibles sur la base de l'évaluation des ratios de performance définis. Pour 2021, la direction du groupe DWS a fixé à 100 % le taux de réalisation, en tenant compte de la performance considérable des collaborateurs et à sa seule discrétion.

Identification des preneurs de risque

Conformément aux exigences de la loi allemande sur les placements de capitaux en lien avec les lignes directrices en matière de bonne politique de rémunération, compte tenu des directives de l'Autorité européenne des marchés financiers (« ESMA » - European Securities and Markets Authority) en matière de rémunération, la Société a identifié les collaborateurs qui ont une influence significative sur son profil de risque (les « preneurs de risque »). Le processus d'identification repose sur une évaluation de l'influence qu'exercent les catégories de collaborateurs suivantes sur le profil de risque de la Société ou d'un fonds géré par celle-ci : (a) direction/direction générale, (b) gestionnaire de portefeuille/des placements, (c) fonctions de contrôle, (d) collaborateurs occupant des postes de direction dans l'administration, le marketing et les ressources humaines, (e) autres collaborateurs (preneurs de risque) ayant une influence significative, (f) autres collaborateurs au même niveau de rémunération que les autres preneurs de risque, dont l'activité a une influence sur le profil de risque de la Société ou du groupe. Au moins 40 % de la rémunération variable des preneurs de risque sont attribués en différé. En outre, au moins 50 % de la part versée directement et de la part différée sont attribués aux principaux experts en placement, sous la forme d'actions ou d'instruments basés sur des fonds du groupe DWS. Toutes les composantes différées sont soumises à certaines conditions de performance et d'ajustement afin d'assurer un ajustement adéquat des risques ex-post. Si le montant de la rémunération variable est inférieur à 50 000 euros, les preneurs de risques reçoivent la totalité de leur rémunération variable en espèces et sans report.

Synthèse des informations sur les rémunérations de la Société au titre de l'exercice 2021 ¹⁾

Effectifs en moyenne annuelle	484	
Rémunération globale	91 151 926	EUR
Rémunération fixe	55 826 772	EUR
Rémunération variable	35 325 154	EUR
dont : intéressement différé	0	EUR
Rémunération globale de la direction générale ²⁾	6 214 631	EUR
Rémunération globale des autres preneurs de risques	12 146 217	EUR
Rémunération globale des collaborateurs assumant des fonctions de contrôle	2 531 675	EUR

¹⁾ Les informations sur la rémunération des délégués auxquels la Société a confié les activités de gestion du portefeuille ou des risques par la Société ne sont pas incluses dans le tableau.

²⁾ La « direction générale » comprend uniquement les membres de la direction de la Société. La direction répond à la définition de cadres dirigeants de la Société. Aucun autre cadre dirigeant n'a été identifié en dehors de la direction.

DWS Artificial Intelligence

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

Au cours de la période sous revue, aucune opération de financement sur titres conformément au règlement susmentionné n'a été effectuée.

Frankfurt / Main, le 18 avril 2023

DWS Investment GmbH, Frankfurt / Main
La direction

KPMG a émis une observation sans réserve sur le rapport annuel complet conformément à l'article 102 de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch). Cette observation particulière se traduit comme suit :

Observation du commissaire aux comptes indépendant

À l'attention de la DWS Investment GmbH, Frankfurt / Main

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit du rapport annuel du fonds commun de placement DWS Artificial Intelligence comprenant le rapport d'activité de l'exercice allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, la synthèse des actifs et l'état du portefeuille-titres au 31 décembre 2022, le compte de résultat, l'état des emplois et l'évolution de l'actif net pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 ainsi que l'évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur les trois derniers exercices, l'état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres et enfin, l'annexe.

D'après notre opinion, fondée sur les connaissances acquises lors de la vérification, le rapport annuel ci-joint est conforme, dans tous les aspects essentiels, aux dispositions de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB) et aux réglementations européennes en vigueur et reflète de manière exhaustive la situation et l'évolution réelles du fonds commun de placement, conformément à ces réglementations.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué nos travaux de vérification selon l'article 102 de la loi allemande KAGB, en tenant compte des principes établis par l'Institut allemand des experts-comptables (IDW) concernant la vérification régulière des comptes. Notre responsabilité en vertu de ces dispositions et principes est décrite plus en détail dans la section « Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit du rapport annuel » de notre observation. Nous agissons en toute indépendance de DWS Investment GmbH en tenant compte du droit commercial et des réglementations professionnelles applicables en Allemagne et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles en vertu du droit allemand conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit sur le rapport annuel.

Responsabilité des représentants légaux relative au rapport annuel

Les représentants légaux de DWS Investment GmbH sont responsables de l'établissement du rapport annuel, qui est conforme, dans tous les aspects essentiels, aux dispositions de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB) et aux réglementations européennes en vigueur, et sont chargés de veiller à ce que le rapport annuel reflète de manière exhaustive la situation et l'évolution réelles du fonds commun de placement, conformément à ces réglementations. En outre, les représentants légaux sont responsables des contrôles internes qu'ils ont jugés nécessaires compte tenu de ces dispositions pour permettre l'établissement d'un rapport annuel ne comportant aucune anomalie significative due à des actes délictueux (à savoir, manipulation dans la présentation des comptes et atteintes à l'actif) ou à des erreurs.

Lors de l'établissement du rapport annuel, les représentants légaux ont la responsabilité d'inclure les événements, décisions et facteurs qui peuvent influencer sensiblement sur l'évolution future du fonds commun de placement. Cela signifie, entre autres, que lors de l'établissement du rapport annuel, les représentants légaux doivent évaluer le maintien du fonds commun de placement par DWS Investment GmbH et qu'ils sont, le cas échéant, tenus de communiquer les faits relatifs à ce maintien, dès lors qu'ils sont pertinents.

Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit du rapport annuel

Notre mission consiste à avoir l'assurance raisonnable que le rapport annuel dans son ensemble ne comporte aucune anomalie significative due à des actes délictueux ou à des erreurs et à formuler une observation qui inclut notre opinion d'audit sur ce rapport.

Une assurance raisonnable correspond à un haut niveau d'assurance mais ne constitue pas la garantie qu'un audit réalisé conformément à l'article 102 de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB), en tenant compte des principes établis par l'Institut allemand des experts-comptables (IDW) concernant la vérification régulière des comptes, révèle toujours la présence d'une anomalie significative. Des anomalies peuvent résulter d'actes délictueux ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement attendre que, individuellement ou collectivement, elles aient un effet sur les décisions économiques prises par les parties prenantes sur la base de ce rapport annuel.

Au cours de l'audit, nous exerçons notre pouvoir discrétionnaire et gardons une attitude critique.

En outre

- Nous identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dues à des actes délictueux ou à des erreurs dans le rapport annuel, planifions et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque que des anomalies significatives résultant d'actes délictueux ne soient pas détectées est plus élevé que le risque que des anomalies significatives résultant d'erreurs ne soient pas détectées, les actes délictueux pouvant impliquer notamment des collusions, des falsifications, des omissions intentionnelles d'éléments, des informations trompeuses ou la manipulation dans le cadre des contrôles internes.
- Nous favorisons la compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit du rapport annuel afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur l'efficacité du système de la société DWS Investment GmbH.
- Nous évaluons l'adéquation des méthodes comptables appliquée par les responsables légaux de DWS Investment GmbH pour l'établissement du rapport annuel ainsi que la validité des estimations et des informations connexes présentées par les représentants légaux.
- Sur la base des éléments probants recueillis, nous déterminons s'il subsiste une incertitude significative liée à des événements ou circonstances susceptibles de jeter un doute important sur le maintien du fonds de placement par la société DWS Investment GmbH. Si nous concluons qu'il existe une incertitude significative, nous sommes tenus de mentionner les informations connexes dans le rapport annuel ou, si ces informations sont inappropriées, de modifier notre opinion d'audit. Nous tirons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre observation. Toutefois, des événements ou circonstances futurs peuvent avoir pour effet que le fonds commun de placement ne soit pas maintenu par la société DWS Investment GmbH.
- Nous évaluons l'établissement, la présentation et le contenu d'ensemble du rapport annuel, y compris les informations, et apprécions si le rapport annuel présente les opérations et événements sous-jacents de telle sorte qu'il reflète de manière exhaustive la situation et l'évolution réelles du fonds commun de placement, conformément aux dispositions de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB) et aux réglementations européennes en vigueur.

Nous discutons avec les personnes constituant le gouvernement d'entreprise, entre autres, de l'étendue et la durée prévues de l'audit, ainsi que des constatations significatives, y compris les faiblesses significatives inhérentes au système de contrôle interne que nous identifions dans ce cadre.

Frankfurt / Main, le 18 avril 2023

KPMG AG
Société d'expertise comptable

Kuppler
Commissaire aux comptes

Neuf
Commissaire aux comptes

Société de gestion des capitaux

DWS Investment GmbH
60612 Frankfurt / Main, Allemagne
Fonds propres au 31 décembre 2021 :
451,9 millions d'euros
Capital souscrit et libéré au
31 décembre 2021 : 115 millions d'euros

Conseil de surveillance

Dr. Stefan Hoops (depuis le 8 septembre 2022)
Président
DWS Management GmbH,
(associé commandité de
DWS Group GmbH & Co. KGaA)
Frankfurt / Main

Christof von Dryander
Vice-président
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP,
Frankfurt / Main

Hans-Theo Franken
Deutsche Vermögensberatung AG,
Frankfurt / Main

Dr. Alexander Ilgen
Deutsche Bank AG,
Frankfurt / Main

Dr. Stefan Marcinowski
Ludwigshafen

Prof. Christian Strenger
The Germany Funds,
New York

Elisabeth Weisenhorn (depuis le 10 février 2022)
Portikus Investment GmbH,
Frankfurt / Main

Gerhard Wiesheu
Membre du directoire
Bankhaus Metzler seel. Sohn & Co. AG,
Frankfurt / Main

Dr. Asoka Wöhrmann (jusqu'au 9 juin 2022)
Frankfurt / Main

Susanne Zeidler
Frankfurt / Main

Direction

Manfred Bauer
Porte-parole de la direction

Membre de la direction de
DWS Management GmbH
(associé commandité de
DWS Group GmbH & Co. KGaA),
Frankfurt / Main

Membre de la direction de
DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt / Main
Membre du conseil de surveillance de
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Dirk Görgen

Membre de la direction de
DWS Management GmbH
(associé commandité de
DWS Group GmbH & Co. KGaA),
Frankfurt / Main

Dr. Matthias Liermann

Membre de la direction de
DWS International GmbH,
Frankfurt / Main
Membre de la direction de
DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt / Main
Membre du conseil de surveillance de
DWS Investment S.A.,
Luxembourg
Membre du conseil de surveillance de
Deutsche Treuinvest Stiftung,
Frankfurt / Main

Petra Pflaum

Membre de la direction de
DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt / Main

Stefan Kreuzkamp (jusqu'au 31 décembre 2022)
Frankfurt / Main

Dépositaire

State Street Bank International GmbH
Brienner Straße 59
80333 München, Allemagne
Fonds propres au 31 décembre 2021 :
2 071,9 millions d'euros
Capital souscrit et libéré au
31 décembre 2021 : 109,4 millions d'euros

Associé de DWS Investment GmbH

DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt / Main

Situation au : 31 janvier 2023

DWS Investment GmbH

60612 Frankfurt / Main, Allemagne

Tél. : +49 (0) 69-910-12371

Fax : +49 (0) 69-910-19090

www.dws.com